

RAPPORT FINANCIER 2004

Direction des finances
et des services administratifs



TABLE DES MATIÈRES

1. Principaux écarts nets

- Sommaire 1
- Revenus 2-3
- Dépenses 4 à 6

2. Surplus accumulé

- Surplus non affecté 7
- Sommaire 8
- Surplus affecté – Ex-villes 9

3. Endettement total net à long terme 10

TABLE DES MATIÈRES (suite)

4. Immobilisations

- Dépenses d'investissement 11-12
- Valeur nette des immobilisations 13

5. Autres fonds et réserves

- Fonds de roulement 14-15
- Fonds réservé pour parcs et terrains de jeux 16
- Fonds réservé pour parcs et terrains de jeux – Ex-villes 17
- Réserve financière pour la constitution d'un fonds d'autoassurance 18

TABLE DES MATIÈRES (suite)

5. Autres fonds et réserves (suite)

- Réserve financière pour fins de développement du territoire 19
- Réserve financière pour les opérations de déneigement 20
- Réserve financière pour les dépenses de consommation d'énergie 21
- Réserve financière pour assumer les franchises et rétentions prévues aux contrats d'assurances 22
- Réserve financière pour les salaires des employés en assignation temporaire 23
- Sommaire – Surplus, fonds et réserves financières 24

TABLE DES MATIÈRES

1. Principaux écarts nets

- Sommaire
- Revenus
- Dépenses

2. Surplus accumulé

- Surplus non affecté
- Sommaire
- Surplus affecté – Ex-villes

3. Endettement total net à long terme

TABLE DES MATIÈRES (suite)

4. Immobilisations

- Dépenses d'investissement
- Valeur nette des immobilisations

5. Autres fonds et réserves

- Fonds de roulement
- Fonds réservé pour parcs et terrains de jeux
- Fonds réservé pour parcs et terrains de jeux – Ex-Villes
- Réserve financière pour la constitution d'un fonds d'autoassurance

TABLE DES MATIÈRES (suite)

5. Autres fonds et réserves (suite)

- Réserve financière pour fins de développement du territoire
- Réserve financière pour les opérations de déneigement
- Réserve financière pour les dépenses de consommation d'énergie
- Réserve financière pour assumer les franchises et rétentions prévues aux contrats d'assurances
- Réserve financière pour les salaires des employés en assignation temporaire
- Sommaire – Surplus, fonds et réserves financières

1 Principaux écarts nets

Sommaire

	Budget initial	Budget amendé	Réel	Écart favorable (défavorable)	
Revenus additionnels	128 041 000	129 971 000	132 977 000	3 006 000	2,3%
Dépenses additionnelles	128 041 000	129 971 000	131 691 000	(1 720 000)	-1,3%
Surplus de l'année 2004	-	-	1 286 000	1 286 000	1,0%

NOTE :

Il n'y a pas de concordance entre ce tableau et le rapport financier 2004 présenté sous la forme du MAMR. Ce tableau reflète le budget et les résultats réels du budget d'opération adopté par le conseil municipal. Le rapport financier du MAMR regroupe à la fois des données du budget d'opération et du budget d'immobilisations de l'année 2004.

Principaux écarts nets

Revenus

	Budget initial	Budget amendé	Réel	Écart favorable (défavorable)	
Droits de mutation	2 175 000	2 175 000	3 550 000	1 375 000	63,2%
-Marché immobilier très actif					
Amendes et pénalités	2 000 000	2 000 000	2 751 000	751 000	37,6%
- Revenus additionnels de contraventions					
Paiements tenant lieu de taxes	4 955 000	4 955 000	5 292 000	337 000	6,8%
- Centre d'hébergement Mgr Bourget, compensation Société des traversiers, Société de transport					
Licences et permis	474 000	474 000	706 000	232 000	48,9%
- Vigueur de la construction résidentielle					
Revenus - Service de police	727 000	807 000	1 036 000	229 000	28,4%
- Nouvelles ententes 9-1-1 et RAO, Programme Accès, escouade régionale mixte					

Principaux écarts nets

Revenus (suite)

	Budget initial	Budget amendé	Réel	Écart favorable (défavorable)	
Revenus - Dépôt de matériaux secs	-	175 000	383 000	208 000	118,9%
- Fermeture retardée du dépôt de matériaux secs					
Revenus de placements	1 305 000	1 305 000	1 490 000	185 000	14,2%
- Intérêts de banque et sur arrérages de taxes					
Vente d'actifs	-	89 000	261 000	172 000	193,3%
- Vente de machinerie et de véhicules					
Taxes	105 011 000	105 011 000	104 528 000	(483 000)	-0,5%
- Baisse de la vente d'eau au compteur et moins de constructions du secteur commercial					
Revenus additionnels				3 006 000	

Principaux écarts nets

Dépenses

	Budget initial	Budget amendé	Réel	Écart favorable (défavorable)	
Arrondissements et gestion du territoire	2 894 000	3 099 000	2 825 000	274 000	8,8%
- Masse salariale - Économie de 129 000 \$					
- Honoraires professionnels - Économie de 72 000 \$					
- Autres dépenses - Économie de 73 000 \$					
Vie communautaire	9 135 000	9 389 000	9 196 000	193 000	2,1%
- Dépenses moindres : 235 000 \$	11 350 000	11 601 000	11 366 000		
- Revenus moindres : (42 000) \$	(2 215 000)	(2 212 000)	(2 170 000)		

Dépenses moindres au Service sociocommunautaire et au Service des arts et de la culture correspondant en bonne partie à des revenus moindres pour le programme des terrains de jeux, pour les programmes d'activités récréatives et culturelles ainsi que pour la Fête de l'eau qui ne s'est pas tenue.

Principaux écarts nets

Dépenses (suite)

	Budget initial	Budget amendé	Réel	Écart favorable (défavorable)	
Finances et services administratifs	8 063 000	8 213 000	8 281 000	(68 000)	-0,8%
<ul style="list-style-type: none"> - Évaluation - Économie de 325 000 \$ liée à un report de travaux d'évaluation en 2005 - Approvisionnements - Dépassement de 411 000 \$ pour la téléphonie (incluant cellulaires et téléavertisseurs) 					
Police	14 215 000	14 662 000	15 080 000	(418 000)	-2,9%
<ul style="list-style-type: none"> - Règlement des conditions de travail, nomination de 20 policiers permanents (niveau II de la Police) - Les revenus additionnels liés aux contraventions (751 000) \$ et les nouvelles ententes 9-1-1 et RAO (229 000) \$ compensent pour ces dépenses additionnelles 					

Principaux écarts nets

Dépenses (suite)

	Budget initial	Budget amendé	Réel	Écart favorable (défavorable)	
Réseaux et équipements	42 562 000	43 149 000	45 002 000	(1 853 000)	-4,3%
- Dépenses additionnelles : (2 491 000) \$	42 889 000	43 851 000	46 342 000		
- Revenus additionnels : 638 000 \$	(327 000)	(702 000)	(1 340 000)		
- Opérations de déneigement : 841 000 \$ (écart atténué par l'utilisation de 500 000 \$ de la réserve pour le déneigement)					
- Électricité, chauffage - Dépassement de 400 000 \$					
- Mécanique - Dépassement de 380 000 \$					
- Travaux liés aux infrastructures (pavage, aqueduc, égout) - Dépassement de 380 000 \$					
- Carburants - Dépassement de 263 000 \$					
Autres écarts inférieurs à 150 000 \$				152 000	
Dépenses additionnelles				(1 720 000)	-1,3%
Revenus additionnels				3 006 000	2,3%
EXCÉDENT DES REVENUS SUR LES DÉPENSES				1 286 000	1,0%

2 Surplus accumulé

Surplus non affecté

	2004	2003
Solde au 31 décembre	6 611 000	5 358 000
1) Redressement pour des revenus et dépenses des années antérieures	15 000	(480 000)
2) Création de quatre nouvelles réserves financières	(1 250 000)	-
3) Prestations de départ de policiers	(143 000)	-
4) Paiement de dépenses en immobilisations	(312 000)	-
5) Affectation pour équilibrer le budget 2005	(2 990 000)	-
6) Augmentation du fonds de roulement à même le surplus	(1 000 000)	(2 000 000)
7) Affectation à la réserve financière pour fins de développement du territoire	-	(543 000)
	<hr/>	<hr/>
Total partiel	931 000	2 335 000
Surplus de l'année	1 286 000	4 276 000
	<hr/>	<hr/>
Solde au 31 décembre	2 217 000	6 611 000

Surplus accumulé

Sommaire

	2004	2003
Surplus non affecté au 31 décembre - Nouvelle Ville de Lévis	2 217 000	6 611 000
Surplus affecté		
- Nouvelle Ville	2 990 000	-
- Ex-villes	4 031 000	4 749 000
Surplus accumulé au 31 décembre	9 238 000	11 360 000

Surplus accumulé

Surplus affecté – Ex-villes

	2004	2003
Charny	1 075 000	1 156 000
Lévis	834 000	752 000
Pintendre	267 000	523 000
Saint-Jean-Chrysostome	233 000	307 000
Sainte-Hélène-de-Breakeyville	(43 000)	(3 000)
Saint-Étienne-de-Lauzon	424 000	447 000
Saint-Joseph-de-la-Pointe-De Lévy	2 000	(6 000)
Saint-Nicolas	97 000	363 000
Saint-Rédempteur	142 000	184 000
Saint-Romuald	1 000 000	1 026 000
	<hr/>	<hr/>
	4 031 000	4 749 000

3 Endettement total net à long terme

	Ville	Autres organismes	Total	Variation annuelle	Variation en %
au 31 décembre 2001	172 252 000	9 570 000	181 822 000		
au 31 décembre 2002	168 622 000	11 281 000	179 903 000	(1 919 000)	-1,1%
au 31 décembre 2003	162 168 000	12 443 000	174 611 000	(5 292 000)	-2,9%
au 31 décembre 2004	163 389 000	13 642 000	177 031 000	2 420 000	1,4%
				(4 791 000)	-2,6%

Autres organismes :	2004	2003
Société de transport de Lévis	2 330 000	2 541 000
Régie des déchets des Chutes-de-la-Chaudière (Saint-Lambert)	11 312 000	9 902 000
	13 642 000	12 443 000

4 Immobilisations

Dépenses d'investissement

	2004	2003
Infrastructures :		
Usines et bassins d'épuration	1 298 000	1 216 000
Conduites d'aqueduc et d'égout	5 134 000	2 413 000
Usines de traitement de l'eau potable	419 000	5 532 000
Parcs et terrains de jeux	1 762 000	368 000
Incinérateur	1 015 000	1 624 000
Chemins, rues, routes et trottoirs	5 723 000	4 194 000
Autres infrastructures	411 000	543 000
Total partiel	15 762 000	15 890 000

Immobilisations

Dépenses d'investissement (suite)

	2004	2003
Total partiel reporté	15 762 000	15 890 000
Bâtiments :		
Édifices administratifs	1 055 000	461 000
Édifices communautaires	4 211 000	1 401 000
Véhicules, machinerie et équipement	6 337 000	2 697 000
Ameublement et équipement de bureau	901 000	1 700 000
Propriétés destinées à la revente	2 137 000	1 889 000
	<hr/>	<hr/>
	30 403 000	24 038 000

Immobilisations

Valeur nette des immobilisations

	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette 2004	Valeur nette 2003
Infrastructures	628 760 000	252 683 000	376 077 000	387 413 000
Bâtiments	76 234 000	25 445 000	50 789 000	49 798 000
Véhicules, machinerie et équipement	37 148 000	21 282 000	15 866 000	11 846 000
Ameublement et équipement de bureau	16 741 000	12 126 000	4 615 000	5 638 000
Terrains	6 757 000	-	6 757 000	6 757 000
Autres	695 000	480 000	215 000	234 000
Immobilisations en cours	26 109 000	-	26 109 000	12 621 000
	792 444 000	312 016 000	480 428 000	474 307 000

Immobilisations - Valeur nette	480 428 000	474 307 000
Endettement total net de la Ville	163 389 000	162 168 000
Ratio immobilisations vs endettement total net	2,94	2,92

5 Autres fonds et réserves

Fonds de roulement

CAPITAL AUTORISÉ

* Imposition d'une taxe spéciale (compensée par un crédit équivalent financé à même le surplus des ex-villes)	
- Année 2002 - Taxe spéciale de 0,02 \$ / 100 \$ d'évaluation	918 000
- Année 2003 - Taxe spéciale de 0,01 \$ / 100 \$ d'évaluation	468 000
* Affectation d'une partie du surplus accumulé	
- Année 2003	2 000 000
- Année 2004	1 000 000
	<hr/>
	4 386 000

Autres fonds et réserves

Fonds de roulement (suite)

	2004	2003
Montant non engagé au 31 décembre	872 000	2 146 000
Montant engagé au 31 décembre	3 514 000	1 240 000
Capital autorisé	4 386 000	3 386 000

Remboursements au cours des cinq prochaines années :	2004	-	358 000
	2005	1 031 000	339 000
	2006	945 000	288 000
	2007	834 000	176 000
	2008	390 000	79 000
	2009	314 000	-
		3 514 000	1 240 000

Autres fonds et réserves

Fonds réservé pour parcs et terrains de jeux

	2004	2003
Solde au 1er janvier	609 000	375 000
Augmentations :		
* Encaissement de 10 % de la valeur des terrains lors du lotissement	364 000	416 000
* Solde disponible à la suite de la fermeture de projets d'investissement	101 000	-
* Subvention pour fins de parcs (du député des Chutes-de-la-Chaudière)	-	23 000
* Intérêts générés au cours de l'année	11 000	11 000
Total partiel	1 085 000	825 000
Diminutions :		
* Résolutions du conseil décrétant des travaux dans divers parcs	(634 000)	(216 000)
Solde au 31 décembre	451 000	609 000

Solde des fonds parcs des ex-villes	51 000	95 000
Solde du fonds parcs de la nouvelle Ville de Lévis	400 000	514 000
Solde au 31 décembre	451 000	609 000

Autres fonds et réserves

Fonds réservé pour parcs et terrains de jeux – Ex-villes

	2004	2003
Charny	-	-
Lévis	7 000	6 000
Pintendre	-	-
Sainte-Hélène-de-Breakeyville	12 000	11 000
Saint-Étienne-de-Lauzon	-	15 000
Saint-Jean-Chrysostome	5 000	9 000
Saint-Joseph-de-la-Pointe-De Lévy	15 000	15 000
Saint-Nicolas	-	2 000
Saint-Rédempteur	-	-
Saint-Romuald	12 000	37 000
	<hr/>	<hr/>
	51 000	95 000

Autres fonds et réserves

Réserve financière pour la constitution d'un fonds d'autoassurance

En responsabilité civile générale, la Ville couvre elle-même les réclamations jusqu'à concurrence de 1 000 000 \$ par sinistre. Une réserve financière a d'ailleurs été créée en 2002 afin de niveler sur plusieurs exercices les impacts financiers qui pourraient en résulter. Le montant maximum de cette réserve financière a été fixé à 1 500 000 \$.

	2004	2003
Solde au 1^{er} janvier	202 000	-
Augmentations :		
* Montant prévu au budget	272 000	272 000
* Intérêts générés au cours de l'année	11 000	8 000
Total partiel	485 000	280 000
Diminutions :		
* Réclamations de l'année	(228 000)	(78 000)
Solde au 31 décembre	257 000	202 000

Autres fonds et réserves

Réserve financière pour fins de développement du territoire

Le 10 février 2003, le conseil municipal a adopté le règlement RV-2003-00-69 concernant la création d'une réserve financière pour fins de développement du territoire en matière économique, environnementale, patrimoniale et historique. Le montant maximum de cette réserve financière a été fixé à 5 000 000 \$.

	2004	2003
Solde au 1^{er} janvier	613 000	-
Redressement pour tenir compte des nouvelles règles relatives au traitement des ventes d'immeubles dans les parcs industriels	231 000	-
Augmentations :		
* Revenus nets de la vente d'immeubles de l'année	207 000	1 341 000
* Intérêts générés au cours de l'année	14 000	1 000
Total partiel	1 065 000	1 342 000
Diminutions :		
* Acquisitions d'immeubles au cours de l'année	(1 060 000)	(729 000)
Solde au 31 décembre	5 000	613 000

Autres fonds et réserves

Réserve financière pour les opérations de déneigement

Le 8 mars 2004, le conseil municipal a adopté le règlement RV-2004-01-82 sur la création d'une réserve financière pour les opérations de déneigement. Le montant maximum de cette réserve financière a été fixé à 500 000 \$.

Solde au 1^{er} janvier 2004

-

Augmentations :

- * Affectation d'une partie du surplus accumulé
- * Intérêts générés au cours de l'année

500 000

5 000

Total partiel

505 000

Diminutions :

- * Résolutions du conseil municipal affectant un montant de la réserve financière pour les opérations de déneigement

(500 000)

Solde au 31 décembre 2004

5 000

Autres fonds et réserves

Réserve financière pour les dépenses de consommation d'énergie

Le 15 mars 2004, le conseil municipal a adopté le règlement RV-2004-01-96 sur la création d'une réserve financière pour les dépenses de consommation d'énergie. Le montant maximum de cette réserve financière a été fixé à 250 000 \$.

Solde au 1^{er} janvier 2004	-
Augmentations :	
* Affectation d'une partie du surplus accumulé	250 000
* Intérêts générés au cours de l'année	3 000
	<hr/>
Total partiel	253 000
Diminutions	-
	<hr/>
Solde au 31 décembre 2004	253 000

Autres fonds et réserves

Réserve financière pour assumer les franchises et rétentions prévues aux contrats d'assurances

Le 15 mars 2004, le conseil municipal a adopté le règlement RV-2004-01-97 sur la création d'une réserve financière pour assumer les franchises et rétentions prévues aux contrats d'assurances. Le montant maximum de cette réserve financière a été fixé à 250 000 \$.

Solde au 1^{er} janvier 2004

-

Augmentations :

* Affectation d'une partie du surplus accumulé

250 000

* Intérêts générés au cours de l'année

2 000

Total partiel

252 000

Diminutions :

* Résolutions du conseil municipal pour des travaux de rénovation à la suite de sinistres

(92 000)

Solde au 31 décembre 2004

160 000

Autres fonds et réserves

Réserve financière pour les salaires des employés en assignation temporaire

Le 15 mars 2004, le conseil municipal a adopté le règlement RV-2004-01-98 sur la création d'une réserve financière pour les salaires des employés en assignation temporaire. Le montant maximum de cette réserve financière a été fixé à 250 000 \$.

Solde au 1^{er} janvier 2004

-

Augmentations :

- * Affectation d'une partie du surplus accumulé
- * Intérêts générés au cours de l'année

250 000
3 000

Total partiel

253 000

Diminutions :

- * Résolutions du conseil municipal pour utiliser une partie de la réserve pour payer le salaire des employés en assignation temporaire

(40 000)

Solde au 31 décembre 2004

213 000

Autres fonds et réserves

Sommaire – Surplus, fonds et réserves financières

	Ex-villes	Nouvelle Ville	Total
Montants engagés			
- Surplus	-	2 990 000	2 990 000
- Fonds de roulement	-	3 513 000	3 513 000
	<hr/>	<hr/>	<hr/>
	-	6 503 000	6 503 000
Montants non engagés			
- Surplus	4 031 000	2 217 000	6 248 000
- Fonds de roulement	-	873 000	873 000
- Fonds parc	51 000	399 000	450 000
- Réserves financières pour :			
1) Autoassurance	-	257 000	257 000
2) Développement du territoire	-	5 000	5 000
3) Opérations de déneigement	-	5 000	5 000
4) Dépenses de consommation d'énergie	-	253 000	253 000
5) Franchises prévues aux contrats d'assurances	-	160 000	160 000
6) Salaires des employés en assignation temporaire	-	213 000	213 000
	<hr/>	<hr/>	<hr/>
	4 082 000	4 382 000	8 464 000

Direction des finances et des services administratifs
Ville de Lévis